



Le contrat d'avenir des buralistes

Rubrique : actualités - Date : vendredi 19 décembre 2003

L'AFP et la Tribune en brève informent que le gouvernement signe aujourd'hui avec la Confédération des débiteurs de tabac un « contrat d'avenir » visant à atténuer l'impact des hausses successives du prix du tabac.

D'après l'AFP, le premier volet de ce plan d'accompagnement porte sur la viabilité et le développement des entreprises, le deuxième concerne la sécurité des débiteurs et de leurs établissements ainsi que la lutte contre les trafics, et le troisième prévoit le lancement « d'une initiative française au niveau européen portant sur (&) la convergence des prix du tabac et sur les achats transfrontaliers ».